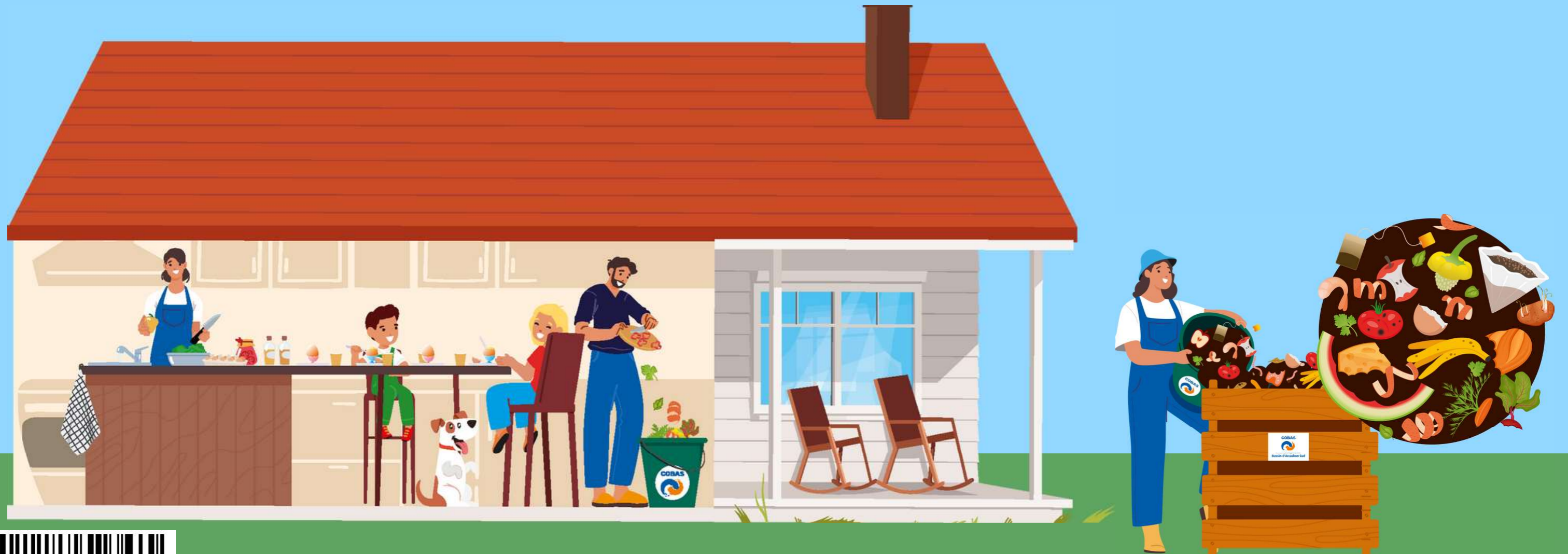


RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023





Chère Madame, cher Monsieur,

Tout en faisant partie des obligations s'imposant aux établissements publics de coopération intercommunale, la production annuelle du Rapport de Développement Durable permet de mettre en lumière toute une série d'actions ou d'engagements de la COBAS répondant, à son échelle, aux défis multiples de la transition écologique et de la recherche d'un développement harmonieux.

Certaines de ces actions figurent déjà dans le Rapport d'Activités, et sont ici développées sous le prisme de leur articulation avec des politiques publiques locales autour du développement durable, mais pas seulement. Engagements nouveaux ou initiatives plus symboliques côtoient, au fil des pages, un ensemble de projets ou de choix forts, portés par les élus et les agents de l'Agglo.

Il nous appartient en effet collectivement de rendre plus vertueuse et plus solidaire notre action, et de faire en sorte qu'elle soit plus économe en ressource pour la planète et pour notre territoire.

C'est bien sûr un long chemin, une ambition. Action après action, pierre après pierre, la COBAS y joue pleinement sa partition, dans son champ de compétences au regard de la sobriété dans un contexte de transition.

C'est particulièrement vrai dans le traitement et la valorisation des déchets et notamment des biodéchets, dans la gestion de l'eau potable, dans le développement des transports en commun, des déplacements doux, dans l'amélioration de l'habitat...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Rapport, et vous assure une nouvelle fois de tout l'engagement des élus de la COBAS à votre service, et au service de notre territoire.

Marie-Hélène Des Esgaulx
Présidente de la COBAS

3. UNE AGGLO PRÉSERVÉE ET RESPONSABLE



4. UNE AGGLO ÉCO-EXEMPLAIRE



2. UNE AGGLO PARTAGÉE ET MULTIMODALE



8. UNE AGGLO AU PLUS PROCHE DE VOUS



5. UNE AGGLO PARTENAIRE ET FÉDÉRATRICE



1. UNE AGGLO ATTRACTIVE ET CONNECTÉE



6. UNE AGGLO DYNAMIQUE, SPORTIVE ET CULTURELLE



7. UNE AGGLO FORMATRICE ET QUALIFIANTE





01.

UNE AGGLO ATTRACTIVE ET CONNECTÉE

01. UNE AGGLO ATTRACTIVE ET CONNECTÉE. LES ACTIONS 2023



Le Bassin d'Arcachon bénéficie d'une attractivité touristique grâce à la beauté exceptionnelle de ses paysages et de son cadre de vie ; les quatre communes membres de la COBAS voient leurs populations tripler en période estivale. Mais l'activité économique du Bassin d'Arcachon n'est plus uniquement touristique et de nombreuses entreprises choisissent de s'y installer. Ces entreprises offrent des opportunités d'emplois sur le territoire en portant notamment des solutions innovantes qui répondent aux enjeux de demain : e-santé, silver économie, transition écologique. Pour accompagner ces structures et répondre à ces nouveaux besoins, la COBAS - via son Pôle Économique et l'Agence de Développement Économique BA2E - participe à de nombreuses actions comme : le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire facilitant le télétravail et l'implantation de nouvelles entreprises ; l'accompagnement au développement d'entreprises innovantes avec la mise à disposition de locaux, de soutiens financiers, la facilitation de partenariats publics et privés ou encore l'organisation d'événements d'échanges et de partenariat avec toujours la même ambition : promouvoir et accompagner le développement de services et de solutions responsables.



UN CENTRE DE FORMATION (CFA) EN DÉVELOPPEMENT

Avec la création d'un Bachelor « Marketing et Développement Commercial », Bassin poursuit le développement de son offre de formations sur le territoire, pour attirer les talents et permettre aux jeunes de poursuivre leurs études sur leur territoire en proposant des suites de parcours allant du CAP jusqu'à bac +3.



PRÈS DE
600
APPRENTIS &
APPRENANTS

Nombre d'étudiants au CFA sur l'année scolaire (384 apprentis et 200 apprenants CAP à BAC + 3 en formation continue et Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP))

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CLÉS DU TERRITOIRE

L'Agence de Développement Économique BA2E a identifié quatre filières stratégiques et prioritaires pour le territoire : la filière Bois & Forêt, la filière Nautique, celle de la Silver Économie concernant l'ensemble des produits et services destinés aux personnes de plus de 60 ans et de leurs aidants, et enfin celle du Tourisme d'Affaires. Cette année, une journée autour de la filière Bois & Forêt a été organisée au sein du Pôle Économique de la COBAS afin de connecter les acteurs de la filière et de sensibiliser le grand public, avec une attention particulière portée aux jeunes.

Un guide d'accompagnement à la démarche RSE, identifié comme nécessaire pour les hôteliers lors des différents échanges, a été rédigé, édité et disponible en format dématérialisé.

DE NOUVELLES ENTREPRISES

Six nouvelles entreprises ont été accueillies cette année au sein du Pôle Economique de la COBAS.

3 œuvrant pour le Développement Durable

O'MANTA : un filtre à eau portable qui s'adapte à toutes les gourdes

LIFE OCEAN : une poubelle et une épuisette conçues avec des produits recyclés

FACILDATA : des QR codes pour une meilleure gestion de l'entretien des bâtiments

2 intégrées dans la section Numérique

DOST : une plateforme de mise en relation entre parties prenantes du bâtiment

TREASY : un système de coffre-fort numérique pour les métiers du juridique

1 dans le domaine de l'Aérospatial

SAT4SPACE : un service d'accompagnement R&D, de formation, et de conseil spécialisé dans les technologies et écosystèmes du secteur spatial.

Fin 2023,
le Pôle Économique de la COBAS
hébergeait et accompagnait
16 entreprises qui totalisent
plus de 60 salariés.

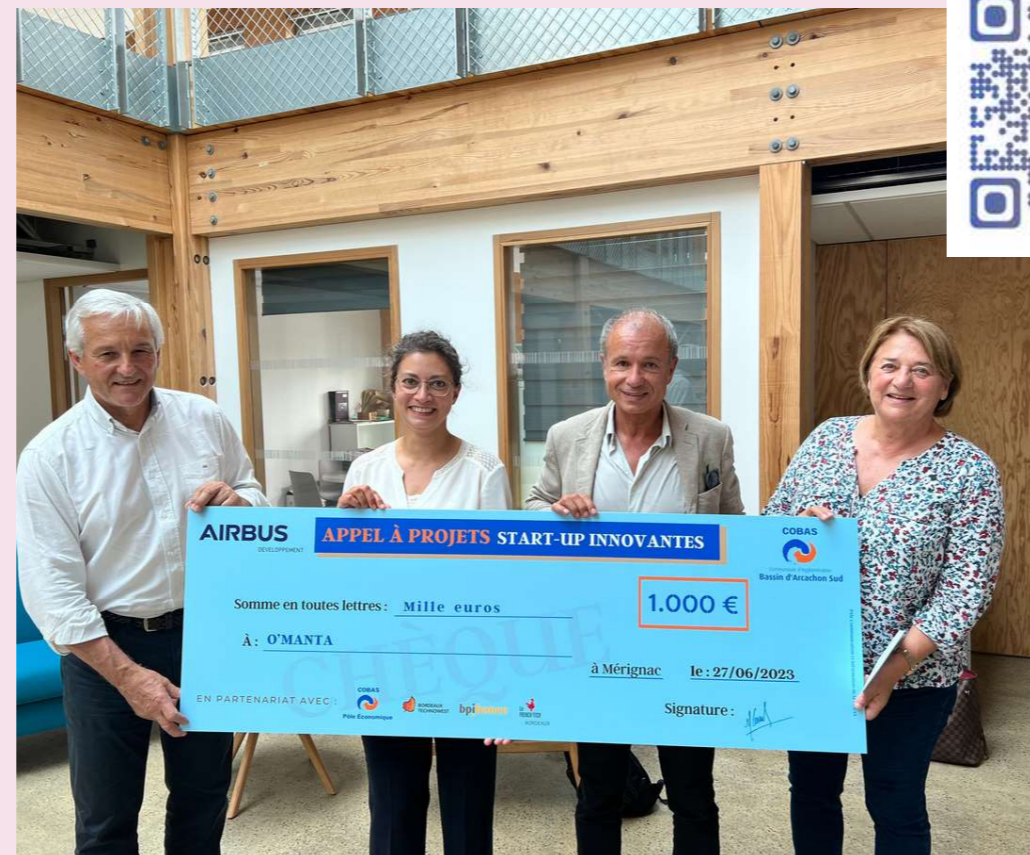
DEUX PARTENARIATS PROMETTEURS POUR LE TERRITOIRE

La COBAS a conventionné avec l'**Atlantic Cluster**, association ayant pour ambition de **rassembler les acteurs de la filière nautique et navale en Nouvelle-Aquitaine**.

Le Cluster, en collaboration avec la COBAS, s'engage à intégrer et encadrer le développement des entreprises du territoire incluant la facilitation de l'exportation, l'accompagnement à la transition écologique, le renforcement de l'attractivité des métiers et la consolidation de l'offre de formation. Il favorisera également l'organisation du traitement, de la valorisation, de la réutilisation ou du recyclage des déchets des acteurs de la filière.

De son côté, le **Centre Hospitalier d'Arcachon**, ayant pour activité principale d'apporter les réponses aux besoins de santé de la population, s'intéresse aux solutions innovantes hébergées par le Pôle Economique. Un partenariat a donc été signé entre les deux structures pour collaborer dans une démarche d'Open Innovation. Concrètement, des experts métiers pourront se rendre disponibles pour **contribuer au développement de nouvelles technologies, outils ou services**. L'ouverture des réseaux respectifs permettra de mieux cibler les besoins afin de développer des solutions pertinentes, d'identifier de potentiels partenaires, voire d'engager le personnel hospitalier à entreprendre et être incubé au sein du Pôle Économique de la COBAS.

Reportage



DIGITALISATION INTERNE

La digitalisation permet une réduction des impressions ainsi qu'une rationalisation de l'archivage pour une gestion plus durable des informations. Ainsi, de nombreux outils ont été mis en place cette année, en particulier au :

Service à la Population du Pôle Environnement - des agents dédiés pour la livraison et la maintenance des bacs.

Ils sont dotés de « Personal Digital Assistant (PDA) » ou assistant numérique personnel. Il s'agit d'un petit terminal portable qui offre les fonctionnalités d'un ordinateur ou d'un smartphone. Grâce aux PDA, les agents accèdent à la liste des interventions à effectuer dans la journée, peuvent annoter et clôturer l'ordre de service directement sur le terrain. Au retour, les PDA se synchronisent avec le logiciel de gestion et de facturation et actualisent les informations dans la base de données.

Pôle Finances et Ressources Humaines – un nouvel outil de gestion comptable.

Pour les collaboratrices en charge de la comptabilité et des Ressources Humaines de la COBAS, la volumétrie des actes de dépenses et de recettes pour l'ensemble des budgets est conséquente : 18 296 lignes de mandats et 2 130 lignes de titres pour toute l'année 2023. Afin de concourir au bien-être collectif des services, il a été décidé de changer le logiciel comptable existant vers une solution informatique plus ergonomique, plus stable, auprès d'un opérateur offrant des garanties plus solides en matière d'accompagnement et d'assistance aux utilisateurs.

Administration Générale - Digitalisation de la gestion de l'ensemble des commissions.

Digitalisation de la gestion de l'ensemble des documents liés aux commissions internes cette année, qui se poursuit par l'intégration des commissions réglementaires.

Pôle Proximité – un logiciel unique pour toutes les Écoles et Conservatoires de musique.

Il permet une meilleure gestion administrative et favorise désormais l'inscription en ligne de l'ensemble des élèves de la COBAS.



83%

**DU TERRITOIRE
DE LA COBAS FIBRÉ,
soit 52 899 prises
optiques installées
depuis 2019**

FIBRE OPTIQUE, LE DÉPLOIEMENT CONTINUE

Le déploiement de la fibre à l'abonné (FTTH) se poursuit sur le territoire de la COBAS. Fin 2023, plus de 83 % du territoire de la COBAS qui était fibré ce qui représente 52 899 prises optiques. Pour rappel, le FTTH permet aux habitants et entreprises de bénéficier d'un débit d'au moins 100 Mbit/s et de pouvoir ainsi accéder à de nouveaux usages, y compris ceux liés à la « Smart city ».

LA DIGITALISATION AU SERVICE DES USAGERS



Plusieurs applications mobiles et portails numériques ont été développés pour permettre aux usagers d'accéder aux services de la COBAS en temps réel, tels que :

MOBILITÉ : l'application « Bus Baïa » offre la possibilité d'acheter son titre de transport et de le valider via son téléphone portable de consulter les horaires, se géolocaliser, calculer son itinéraire et de s'informer sur les perturbations éventuelles de trafic.



APPLI COBAS Collecte Déchets

20 000

connexions par an



Actualités

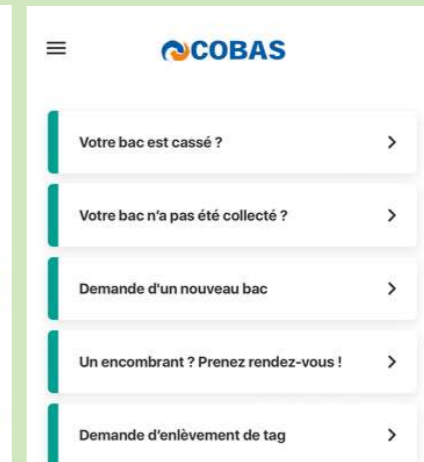
JOURNÉES DE DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS



VOUS HABITEZ UNE MAISON INDIVIDUELLE : ADHÉSIFS NOUVELLES CONSIGNES DE TRI



COBAS challenge famille presque 0 déchet Trucs et astuces



Appli



CULTURE : le Réseau des Médiathèques de la COBAS s'est formalisé en 2023 avec une nouvelle identité visuelle et la refonte de son portail en ligne ouvert à toutes et tous.



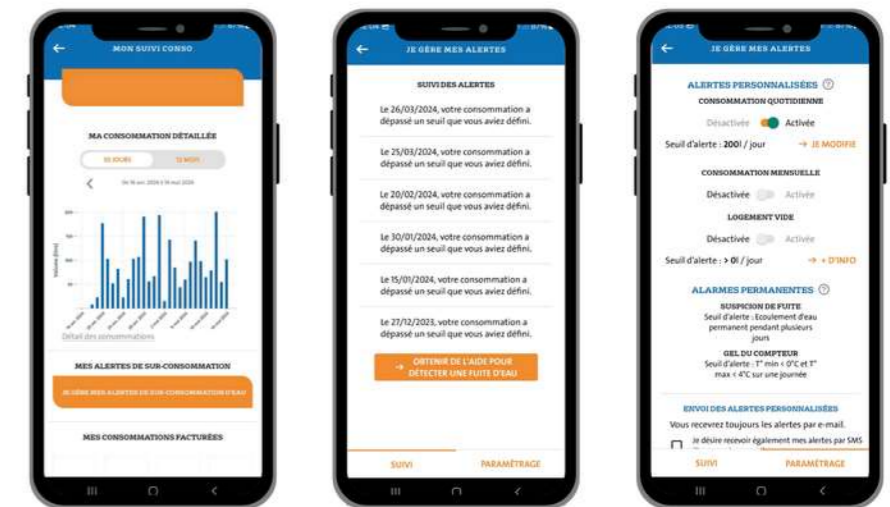
Retrouvez-nous sur :
mediatheques.agglo-cobas.fr
 Et aussi : agglo-cobas.fr @cobaslagglo

Reportage



- + PRATIQUE
- + MODERNE
- + PLUS PROCHE DE VOUS

EAU : l'application « So'Bass & Moi » a été déployée pour suivre en temps réel sa consommation d'eau. Avec la configuration de notifications personnalisées, il n'a jamais été aussi facile de détecter une fuite et d'optimiser sa consommation.



+11%

D'ACHATS DE TICKETS DE BUS
 VIA L'APP BUS BAÏA
 Soit 5 119 commandes
 et 13 014 validations

58 000

VISITES SUR LE PORTAIL
 DES MÉDIATHÈQUES
 soit une moyenne
 de 130 visites par jour



33 000

UTILISATEURS
 DE L'APPLICATION
 SO'BASS & MOI

01. UNE AGGLO ATTRACTIVE ET CONNECTÉE. LES PERSPECTIVES

UN ÉVÉNEMENT ÉCONOMIQUE DÉDIÉ À L'INNOVATION

La COBAS souhaite accueillir toujours plus d'activités innovantes œuvrant pour un développement économique durable. Un appel à projets annuel est organisé au printemps pour recruter des entreprises à fort potentiel pour notre territoire. En 2024, la COBAS fera le choix d'accompagner le lancement de cet appel à projets par un événement fédérateur autour de l'innovation (La COBAS'Innovation) afin de mettre en valeur le territoire, le programme d'accompagnement, de mettre en contact les partenaires, et idéalement de susciter des vocations et/ou collaborations avec des investisseurs.

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET UN JOUR, UN MÉTIER

Des événements sont régulièrement organisés afin de mettre en lien les entreprises et les personnes en recherche d'emploi. En plus du salon **Les Rendez-Vous de l'Emploi** qui a lieu en mars au Parc des Expositions de La Teste-de-Buch, un nouveau format sera proposé dès septembre 2024 : « **un jour, un métier** ». Il permettra la découverte d'une filière ou d'un métier à travers des témoignages et présentations, d'entreprises et d'organismes de formations. Un premier calendrier propose de s'intéresser aux métiers de la Santé en septembre, à ceux liés à la Silver Economy en octobre, puis aux métiers liés à la préparation de Noël (grande distribution, commerce, ostréiculture...).

Reportage



Reportage

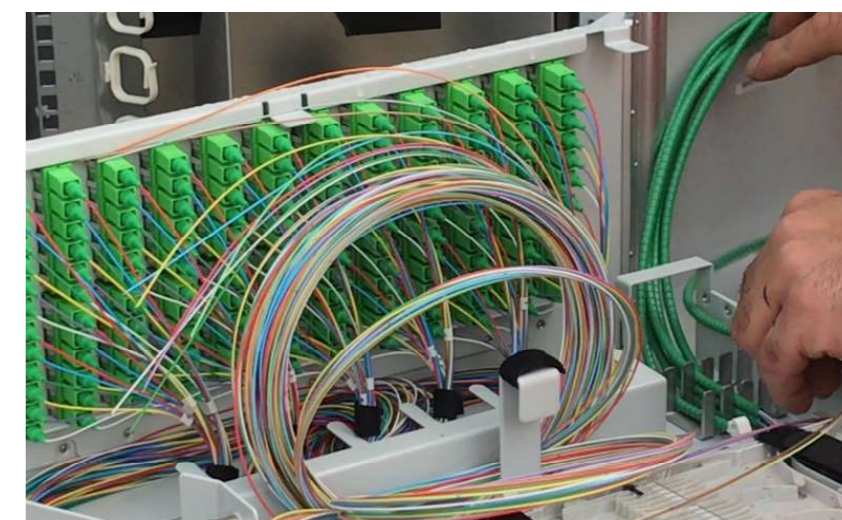


DE NOUVEAUX PARTENARIATS ÉCONOMIQUES

Depuis deux ans, le Pôle Économique de la COBAS signe des partenariats avec de grandes entreprises (La Banque Populaire, Airbus) afin de créer des ponts avec les start'up. Ces partenariats permettent à nos start'up de bénéficier de conseils, de compétences, d'outils financiers, de premiers clients. L'objectif 2024 est d'en développer de nouveaux notamment avec TotalEnergies et Safran sur des projets de développement durable ou d'Open Innovation.

UN TERRITOIRE
FIBRÉ À 100% EN 2025

Soit 63 000 prises optiques

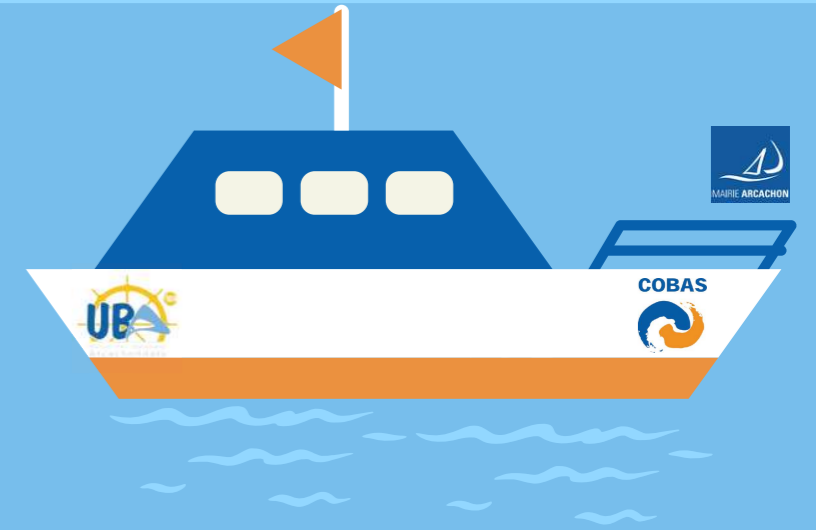


UN ACCOMPAGNEMENT RSE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

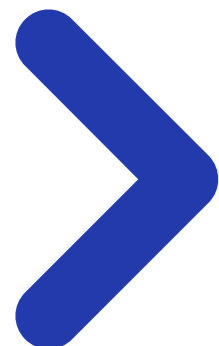
L'Agence BA2E souhaite étudier la possibilité de former ses agents ou d'avoir un référent interne à la transition écologique et à la démarche RSE. L'objectif serait d'aller plus loin que la sensibilisation et de mettre à disposition une vraie expertise pour les acteurs du territoire. Cela permettrait de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les acteurs économiques et de devenir un interlocuteur référent pour orienter, guider et conseiller les entreprises dans la concrétisation de leurs démarches de responsabilité sociale et de transition écologique.

02.

UNE AGGLO PARTAGÉE ET MULTIMODALE



02. UNE AGGLO PARTAGÉE ET MULTIMODALE : LES ACTIONS 2023



La COBAS œuvre en faveur de la mobilité douce, tant pour la préservation du territoire que pour la santé de ses usagers. En constante évolution pour répondre aux besoins de chacun, elle investit et assure la maintenance d'infrastructures et de services de transports alternatifs complémentaires (train, bus, bus de mer, voies cyclables, TAD nuit, TAD sénior). Elle veille également à ce que les services soient accessibles à toutes et à tous via une tarification personnalisée et une communication multicanale (signalétique, parcours cyclables, application, cartes en ligne et plans papier).

Reportage



BUS DE MER ARCACHON

DU 03 JUILLET AU 27 AOÛT 2023

PETIT PORT - JETÉE THIERS - JETÉE DU MOULLEAU

1
Pass
1 VOYAGE

1 seul ticket : bus Baïa / bus de mer

En vente dans les bus Baïa,
à bord du bateau ou via l'Appli

1€

Gratuit avec un abonnement Baïa

Aller	Petit Port 10h30 > Jetée Thiers 10h45 > Moulleau 11h15
Retour	Moulleau 12h15 > Jetée Thiers 12h45 > Petit Port 13h
Aller	Petit Port 14h30 > Jetée Thiers 14h45 > Moulleau 15h15
Retour	Moulleau 15h30 > Jetée Thiers 16h > Petit Port 16h15
Aller	Petit Port 16h30 > Jetée Thiers 16h45 > Moulleau 17h15
Retour	Moulleau 17h45 > Jetée Thiers 18h15 > Petit Port 18h30

Les horaires sont donnés à titre indicatif, et soumis aux conditions météorologiques.

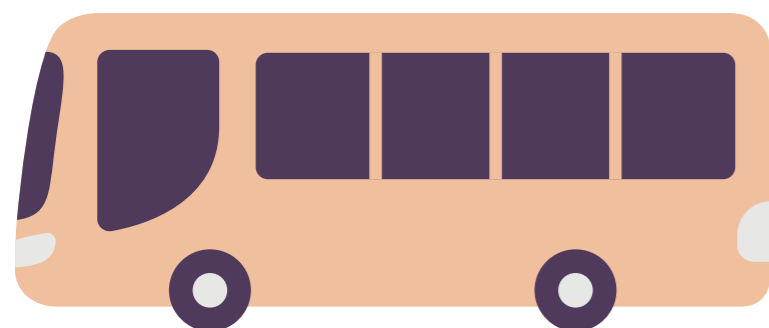
www.arcachon.com/www.agglo-cobas.fr

FINALISATION DU PDM

Le Plan de Mobilité (PDM) de la COBAS a été finalisé en 2023. Il permet de définir les grandes orientations de la politique des mobilités à l'échelle du territoire pour les dix prochaines années.

EMPREINTE CARBONE RÉDUITE POUR LES BUS

L'ensemble de la flotte de bus a été renouvelé afin de répondre à la norme la plus exigeante de l'Union Européenne (Euro VI) visant à réduire, de façon significative, les émissions polluantes des poids lourds, bus et cars.



1.7 Million

DE VOYAGES EN BUS
EFFECTUÉS





Plan Vélo



21
ITINÉRAIRES
CYCLABLES

POLITIQUE CYCLABLE

Le plan vélo a vu le jour à l'initiative du Pôle Communication et Information de la COBAS et du Pôle Mobilité avec en 2023 la naissance d'un nouvel itinéraire, le n°21 reliant la plage de La Hume à la Dune du Pilat en 12km. L'année marque également la création et la sécurisation de 7 nouvelles pistes (2.7km).

En complément, l'Agglo poursuit l'installation et la maintenance du matériel de gonflage - amenant à vingt le nombre de stations en libre accès sur le territoire - et de garages, avec de nouveaux appuis vélo au Pôle de Santé notamment. Un budget annuel de 1,4 millions euros est dédié à la création de nouvelles pistes cyclables et 150 000 € pour la réfection des pistes existantes.



7 NOUVELLES
PISTES CYCLABLES
REPRÉSENTANT 2.7 KM
SUPPLÉMENTAIRES



02. UNE AGGLO PARTAGÉE ET MULTIMODALE . LES PERSPECTIVES

UN NOUVEAU PLAN DE MOBILITÉ

Ce plan traduit la feuille de route de la politique de mobilité de notre agglomération pour les 10 années à venir. Un plan ambitieux, qui fait la part belle aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, pense infrastructures, stationnement, vélo, transport de marchandises... Ce plan illustre l'engagement partagé par tous de projeter notre territoire dans le développement durable, dans un développement harmonieux et responsable.

Les 9 axes retenus sont les suivants :

- Mieux articuler l'interface entre urbanisme et mobilités
- Rendre plus attractifs les réseaux de transports collectifs et favoriser l'intermodalité
- Poursuivre et valoriser le développement des modes actifs (marche à pied, vélos)
- Coordonner et faciliter la mise en accessibilité
- Maîtriser et sécuriser la circulation routière et favoriser la multimodalité
- Développer les pratiques d'écomobilité



- Inciter au transport de marchandises durable
- Agir sur le stationnement pour favoriser les alternatives à la voiture
- Poursuivre une mise en œuvre collective et efficace avec les acteurs du territoire.



RELANCE DU PROJET DE PÔLE MULTIMODAL EN GARE DE LA TESTE-DE-BUCH

Située sur la ligne TER Bordeaux - Arcachon, la gare de la Teste-de-Buch dessert le centre-ville ainsi que la zone du Port. Elle constitue également un arrêt pour plusieurs lignes urbaines du réseau Baïa. L'aménagement du site devra permettre d'assurer la complémentarité des différents modes de transport, avec des transferts attractifs, qui s'effectuent dans les meilleures conditions. Il devra proposer un lieu de vie intégré à la ville mais aussi un lieu d'informations, d'échanges, de commerces et de services. Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large de revitalisation et de rénovation du secteur de la gare et du cœur de ville.

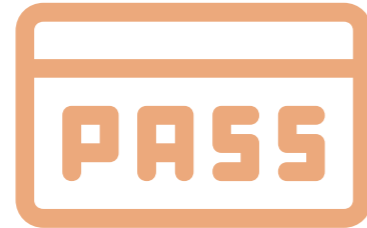
Reportage



NOUVELLES VOIES CYCLABLES

Un nouveau programme ambitieux avec notamment la création et sécurisation d'une piste cyclable dite « structurante », Boulevard Louis Lignon (2.5km), nécessitant des aménagements spécifiques liés à la sécurité et la complexité. Un balisage lumineux solaire ainsi que des passages pour animaux seront intégrés. Un total de 8.5 km de piste cyclable supplémentaire est prévu en 2024 : l'Avenue de l'Europe, le secteur Corniche et l'Avenue du Pays de Buch à La Teste-de-Buch ; le Boulevard Veyrier Montagnères, l'Avenue du Parc Pereire et la Rue Raoul Laborderie à Arcachon ; les rues des Poissonniers, Cantelaude et Moulin (1.3km) et celle du Port (450m) sur la commune du Teich ; l'allée des Places (Tranche 3) et le Cours de la Marne à Gujan-Mestras.





MISE EN PLACE D'UN PASS MULTIMODAL

La COBAS souhaite adhérer à Nouvelle Aquitaine Mobilités (NAM) pour la mise en place d'une billettique interoperable MODALIS en 2027. La carte MODALIS nouvelle génération permettra d'héberger différents titres de transport sur un seul support (TER, cars interurbains, réseaux urbains), tout en facilitant le développement de tarifs combinés (TER + urbain, car + urbain, etc...).



AMÉLIORATION DES LIGNES DE BUS

Il sera proposé de réfléchir à la modification des itinéraires des lignes du dimanche et des lignes express afin d'offrir des dessertes supplémentaires toute l'année. Le tracé de la ligne D1 sera modifié afin qu'il puisse desservir la bande côtière attractive (Dune du Pilat et Moulleau) qui ne dispose pas d'offre en hiver. Les itinéraires des lignes 100 et 102 seront fusionnés l'été et les horaires de la ligne 100 seront réorganisés toute l'année afin d'éviter toute rupture de la ligne 100 pendant la période estivale.



ACHAT D'UN BUS HYBRIDE

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte, la COBAS prévoit l'achat d'un bus hybride. Le moteur électrique, intégré entre le moteur thermique et la boîte de vitesse, permet une récupération d'énergie lors du freinage ou du roulage et assiste l'accélération. On estime une réduction de la consommation de 3 à 8% par rapport à un véhicule diesel équivalent.

COBAS LIGNES & HORAIRES DE BUS baïa

HORAIRES LIGNE 1 GARE D'ARAGONNE AUXERRE-DE-RECHEN GARE DE LA TÊTE MAYAC LES ANNAULTS-COAL POLE DE SARTY	HORAIRES LIGNE 2 POLE DE SARTY MAYAC GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE	HORAIRES LIGNE 3 GARE D'ARAGONNE POLE DE SARTY DUNE DU PILAT CHAMPAGNE MAYAC MAYAC	HORAIRES LIGNE 4 GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE	HORAIRES LIGNE 5 GARE D'ARAGONNE GARE DE LA TÊTE COGNAC-COAL SE BOURG MAYAC GARE DE LA TÊTE
HORAIRES LIGNE 6 POLE DE SARTY MAYAC GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE	HORAIRES LIGNE 7 MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC	HORAIRES LIGNE 8 MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC	HORAIRES LIGNE 9 GARE DE LA TÊTE MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC	HORAIRES LIGNE 10 GARE DE LA TÊTE MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC
HORAIRES LIGNE 100 GARE D'ARAGONNE LES ANNAULTS-COAL MAYAC MAYAC MAYAC MAYAC	HORAIRES LIGNE 101 GARE D'ARAGONNE MAYAC DUNE DU PILAT CHAMPAGNE MAYAC MAYAC	HORAIRES LIGNE D1 GARE D'ARAGONNE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE GARE DE LA TÊTE	HORAIRES LIGNE D2 GARE D'ARAGONNE GARE DE LA TÊTE COGNAC-COAL MAYAC MAYAC MAYAC	



03.

UNE AGGLO PRÉSERVÉE ET RESPONSABLE



03. UNE AGGLO PRÉSERVÉE ET RESPONSABLE : LES ACTIONS 2023



De nombreuses actions sont menées pour préserver les ressources naturelles du territoire : faciliter la rénovation énergétique et la mise aux normes des infrastructures et bâtiments individuels ; optimiser le réseau d'eau potable et lutter contre les fuites - le rendement actuel du réseau avoisine les 85% - ; accompagner la réduction des déchets, promouvoir le réemploi et encourager le tri pour permettre la valorisation matière ; dire « non » à la publicité papier en boîte aux lettres et réduire la consommation papier dès que possible. Un travail en concordance avec le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et coordonné par l'ADEME, définit les objectifs stratégiques et opérationnels de la collectivité en vue d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter. En 2023, la COBAS a poursuivi ses efforts dans ces différents domaines.



TENDRE VERS LE ZÉRO DÉCHET

En France, la production de déchets annuelle s'élève à 310 millions de tonnes. Extraction de matières premières, acheminement, production, transport, traitement de fin de vie ; le cycle de vie de nos produits de consommation et donc de nos déchets, impacte notre planète. Il est nécessaire de les réduire, et pour cela l'Etat s'est engagé à diminuer de 15% les déchets ménagers par habitant, entre 2010 et 2030.

Afin de participer à l'effort national, les collectivités territoriales responsables de la collecte et du traitement des déchets, ont pour obligation de mettre en œuvre un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en fixant des objectifs de réduction et en menant des actions concrètes pour les atteindre. Dans ce cadre, la COBAS s'engage au quotidien pour réduire la production de déchets du territoire : animations scolaires, permanences événementielles, initiation et accompagnement au compostage, porte à porte...

➤ **-13.4%** ➤
de déchets ménagers
produits par habitant,
à savoir -101.2 kg / hab.
entre 2018 et 2023

Quelques chiffres sur la durée du PLPDMA entre 2018 et 2023 :

- Plus de **5 000 Stop Pub** ont été distribués et apposés sur les boîtes aux lettres des usagers pour **réduire le gaspillage papier**,
- Plus de **2 000 composteurs** ont été mis à disposition des résidents au tarif préférentiel de 10 euros pour **valoriser les biodéchets**,
- Plus de **500 classes et 12 000 élèves** du territoire ont été sensibilisés au tri et à la réduction des déchets via des animations adaptées.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET MISES AUX NORMES

Pour aider au mieux les usagers à s'emparer du sujet de la rénovation énergétique de leurs logements, de nombreuses animations de sensibilisation sont organisées par le Service Habitat de la COBAS au cours desquelles des experts conseillent gratuitement ceux qui le souhaitent. Des balades thermographiques sont également proposées : muni d'une caméra thermographique, un expert fait le tour d'un quartier afin d'identifier d'éventuelles déperditions énergétiques avec les propriétaires intéressés. Un rapport permet ensuite de prioriser et mettre en place les solutions nécessaires pour y remédier. L'aboutissement de ces rencontres a permis de mener à bien 16 chantiers de rénovation énergétique cette année.



PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le service Eau Potable du Pôle Environnement déploie les dernières technologies de réseaux intelligents pour permettre un suivi en temps réel de son réseau de distribution afin de limiter les pertes en eau et préserver les ressources. En 2023, il a notamment mis en place 520 sondes acoustiques auscultant le réseau en continu pour détecter les fuites.

D'autre part, afin de réduire considérablement l'arrosage, deux terrains synthétiques ont été réalisés au niveau du complexe sportif de Chante Cigale, sur la commune de Gujan-Mestras et sur la plaine des sports de la commune du Teich. Ces nouveaux dispositifs permettent l'élimination de pesticides ou de désherbants et contribuent donc à la réduction de l'empreinte carbone du territoire. Plus globalement, ces terrains répondent à une logique d'éco-durabilité avec une structure en sable et non en granulats de pneumatiques et un gazon constitué de fibres à base végétale (canne à sucre), les rendant ainsi entièrement recyclables.

GÉOTHERMIE À L'ÉCOLE

Dans le cadre de la reconstruction des écoles Samuel PATY (anciennement Les Miquelots), la COBAS a fait le choix, de concert avec la Ville, de recourir à la géothermie pour chauffer les bâtiments en hiver et les rafraîchir en été. Au cours de l'année 2023, les 16 sondes géothermiques ont été finalisées après réalisation de 2400 ml de forage. 170 ml de tranchées sont venus compléter ces travaux afin de finaliser les réseaux enterrés (liaison sondes – collecteur). L'exploitation de l'énergie géothermique émet peu de gaz à effet de serre car elle valorise la chaleur naturelle du sous-sol. C'est une énergie inépuisable, renouvelable et locale indispensable à la transition écologique.



03. UNE AGGLO PRÉSERVÉE ET RESPONSABLE : LES PERSPECTIVES

TENDRE VERS LE ZÉRO DÉCHET

De nombreuses solutions existent pour réduire nos déchets : consommer moins d'emballage, privilégier le réemploi et la seconde main, réparer, donner, troquer... Afin de poursuivre ensemble ces efforts, la COBAS s'engage à :

Elaborer un nouveau PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) pour la période 2024 – 2029 qui s'articulera autour de trois axes de travail : Réduction, Valorisation et Sensibilisation et visera une réduction de 15 % de la production de déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010, à savoir une réduction de 65kg/hab. par rapport à 2023.

Accompagner la réduction des biodéchets et petits végétaux via des campagnes de distribution de composteurs. La COBAS étudie également la possibilité technique de proposer du broyat de déchets verts à ses habitants pour amender leurs terrains et protéger leurs plantations.

Favoriser le réemploi, notamment au sein de l'Eco Pôle dont les travaux débuteront fin 2024, intégrant une Recyclerie ; espace dédié à la seconde vie de nos déchets mais également lieu d'échange, de création, d'insertion et de lien social via l'implication d'associations et acteurs locaux.

TESTER DE NOUVEAUX MATÉRIAUX POUR LES VOIES DOUCES

Perméable, naturel, recyclable, un nouveau revêtement adapté aux zones à faible circulation sera testé sur la piste cyclable Avenue Mansart à Gujan-Mestras afin de s'aligner aux nouvelles réglementations relatives aux espaces boisés. A base de liant hydraulique, il permettrait d'éviter la création d'îlots de chaleur et donc de réduire de 2,5 fois les émissions de gaz à effet de serre par rapport à une solution traditionnelle en sable stabilisé au ciment. D'autre part, une réflexion est menée avec le SIBA pour réemployer les sédiments de dragage en sous couche de pistes cyclables.



ANTICIPER ET SÉCURISER LES BESOINS EN EAU

Un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable est en réflexion afin de sécuriser l'alimentation des habitants pour les prochaines décennies tout en préservant les ressources naturelles. Les phases d'audit global du fonctionnement du service et de modélisation hydraulique du réseau ont été réalisées lors de l'année 2023 et cette étude se poursuit en 2024 par la recherche de ressources complémentaires.

CONSTRUIRE DES ÉCOLES DURABLES ET RESPONSABLES

Les travaux de réhabilitation de l'Ecole Élémentaire Paul BERT à Arcachon seront soumis à une charte « chantier à faible impact environnemental ». Le programme prévoit un choix de revêtements compatibles avec un entretien respectueux de l'environnement ainsi qu'une réduction des consommations énergétiques par l'utilisation d'une pompe à chaleur associée à des sondes géothermiques profondes et de surface.



03. UNE AGGLO PRÉSERVÉE ET RESPONSABLE : LES PERSPECTIVES

CRÉATION D'UN ÉCO-PÔLE



Le projet d'ÉCO-PÔLE consiste à revoir tout le pôle de traitement et de tri des déchets particuliers et professionnels de La Teste-de-Buch, en y développant une filière de valorisation et remise en état de certains objets autour d'une « recyclerie », permettant d'offrir une seconde vie à des objets, meubles, appareils dont certains se sont débarrassés en déchèterie.

La déchèterie nouvelle génération permettra de développer encore davantage les filières de tri et de valorisation des déchets, en disposant de zones de dépose modulaires dans un bâtiment abrité et sécurisé.

Au-delà de ce projet, la COBAS structure avec des partenaires industriels ou associatifs une véritable filière de récupération et de valorisation de ce qui est déposé et collecté dans les déchèteries, afin de réduire la part de l'incinération ou de l'enfouissement, étape ultime de traitement des déchets non réutilisés. Une part importante de la surface du terrain sera consacrée à la **nouvelle recyclerie** de la COBAS qui permettra de proposer des produits déposés par les usagers à la déchèterie au don et au réemploi ; des ateliers de réparation et créatifs seront également créés pour favoriser la seconde vie des déchets.

Construire des écoles Durables et Responsables Les travaux de réhabilitation de l'École Élémentaire Paul BERT à Arcachon seront soumis à une charte « chantier à faible impact environnemental ». Le programme prévoit un choix de revêtements compatibles avec un entretien respectueux de l'environnement ainsi qu'une réduction des consommations énergétiques par l'utilisation d'une pompe à chaleur associée à des sondes géothermiques profondes et de surface.

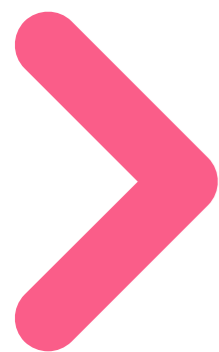


04.

UNE AGGLO ÉCO - EXEMPLAIRE



04. UNE AGGLO ÉCO - EXEMPLAIRE . LES ACTIONS 2023



Grâce à l'engagement de tous les agents, chaque service avance vers un objectif commun : une Agglo Éco-Exemplaire. Initié par une démarche de dématérialisation visant à réduire la consommation de papier ; une politique d'achat responsable (local, respectueux de l'environnement, social et solidaire) ; un sensibilisation constante relative au tri et à la valorisation des déchets, la COBAS a intensifié ses efforts en 2023.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER

La COBAS poursuit sa politique de dématérialisation visant une réduction de consommation de papier et donc de déchets, une réduction progressive des espaces d'archivage, et par extension une réduction des coûts et des consommations.

Les actes administratifs :

le service informatique a cette année finalisé l'ensemble de la dématérialisation des actes administratifs (arrêtés et décisions) avec mise en place de la signature numérique de la Présidente.

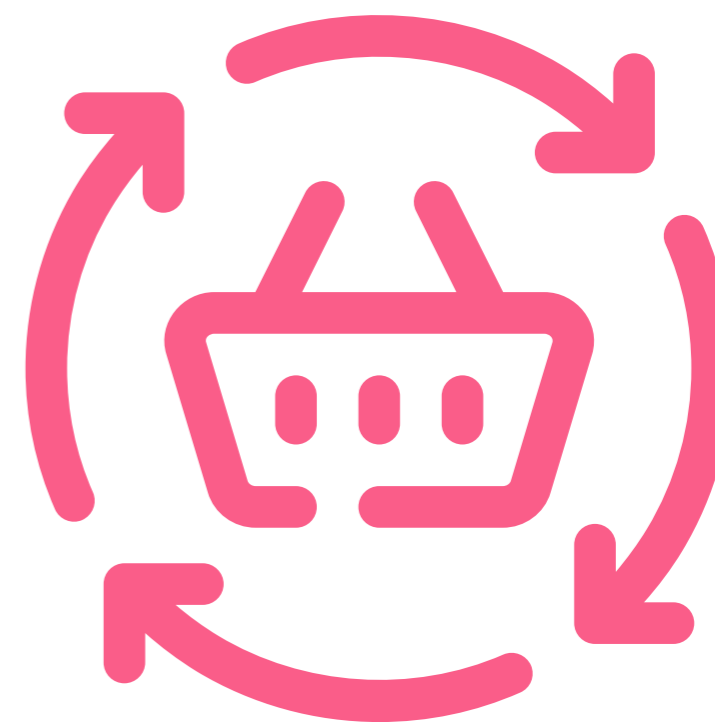
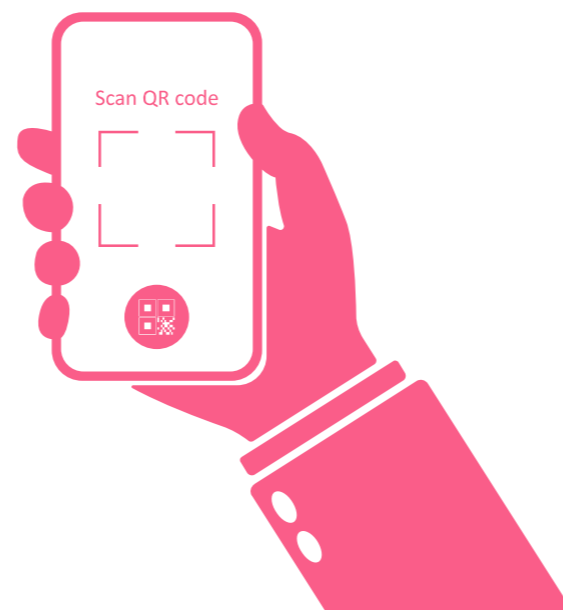
La commande publique :

depuis le 1er octobre 2018, tous les marchés publics dont le montant estimé est égal ou supérieur à 40 000,00 € HT pour les fournitures courantes et services et 100 000,00€ HT pour les travaux sont publiés sur une plateforme en ligne. Sur l'année 2023, cela représente 125 marchés publics notifiés par voie numérique. Par ailleurs, les démarches d'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) ont été dématérialisées tout comme les transmissions de dossiers du Service de la Commande publique (marchés publics ; accords-cadres ; concessions) vers les services préfectoraux (Contrôle de légalité). La copie papier de l'ensemble du dossier en vue de ces transmissions n'est plus réalisée évitant par la même occasion le déplacement du vaguemestre. Le service de la Commande Publique dématérialise autant que faire se peut la signature

des marchés publics et des accords-cadres, et de toutes les pièces s'y afférent (actes de sous-traitance ; avenants ; afin que la chaîne « marchés publics » soit entièrement « numérique ».

La communication touristique :

l'Office de Tourisme du Teich a scindé son guide touristique en deux guides distincts. Un guide « destination » qui ne sera édité que tous les deux ans, et un guide « des activités » au format A5 qui sera réédité chaque année. L'Office de Tourisme poursuit la dématérialisation de ces guides touristiques en favorisant les formats numériques sur leur site Internet.



ACHATS RESPONSABLES

La COBAS achète responsable et s'assure de contractualiser avec des partenaires socialement responsables et respectueux de l'environnement. Pour aller plus loin, depuis le 1er janvier 2023, les collectivités territoriales et leurs groupements lorsque le montant total annuel des achats est supérieur à 50 millions d'euros HT, ont l'obligation d'adopter et de publier un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) afin d'encourager une démarche d'achats responsables. Ce schéma, rendu public, détermine les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion d'une économie circulaire. La COBAS a donc débuté cette démarche en juillet 2023.

RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS

Chaque Pôle de la collectivité fait un pas de plus vers le tri et la réduction des déchets : mise en place du tri et du compostage des biodéchets à la cantine de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ainsi qu'au Pôle Environnement.

Les jeunes de Terminales BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente de Bassin Formation dans le cadre de leur scolarité ont également mis en place d'une friperie solidaire afin d'éviter le déchet textile et favoriser le réemploi.

Au sein du Centre de Formation, des bacs de récupération sont mis à disposition et des ventes éphémères sont organisées à destination des agents et des apprenants.

Aussi, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, des plats et « apprenti box » composés des repas complets préparés par les élèves de la formation Cuisine, sont proposés à tous les agents de la COBAS à un tarif préférentiel.

TENDRE VERS 100 % DE DÉCHETS VALORISÉS

En 2023, 89 % des déchets collectés sur le territoire de la COBAS ont été valorisés. Le Pôle Environnement s'engage chaque jour pour tendre vers les 100 %. En 2023 de nombreux projets ont été menés pour faciliter le tri, renforcer sa qualité et ainsi assurer la valorisation des déchets collectés sur le territoire.

Des points d'apport volontaires sur les zones d'affluence : cette année, le Pôle Environnement a lancé une vaste opération d'équipement de zones touristiques. Plus de 80 colonnes d'apport volontaire ont été installées au petit port d'Arcachon, dans les campings et sur l'ensemble des plages océanes.

De nouvelles filières en déchèteries : en 2023, six nouvelles filières de collecte et de valorisation ont permis d'affiner le tri sur l'ensemble des déchèteries du territoire. Grâce à des espaces dédiés, il est désormais possible de déposer les articles de bricolage et de jardin, les articles de sport et de loisirs, les jeux et jouets, les outils du peintre, les batteries de vélos à assistance électriques ainsi que huiles et lubrifiants usagés. Ces déchets pourront être ainsi pris en charge par des structures spécialisées afin d'être valorisés.



LIMITATION DES ÉMISSIONS LIÉES AUX TRANSPORTS

La COBAS contribue également en interne à la réduction des émissions liées aux transports. 77 000 km de moins ont été parcourus par les camions bennes d'ordures ménagères par rapport à 2022 (2022 : 368 265 km ; 2023 : 290 727 km). On note une réduction de 25 % depuis la mise en place du Programme Local de Prévention 2018 - 2023 (2017 : 388 345 km). Limiter le nombre de collectes, la fréquence de circulation de camions benne et donc la consommation de carburant et d'émissions carbone sont des chantiers prioritaires pour le Pôle Environnement.

Pour ce faire, plusieurs actions majeures ont été concrétisées en 2023 :

- la réduction des contrats de collecte journaliers
- l'augmentation des dotations de bacs évitant l'augmentation de fréquence des ramassages
- la mise en place de 120 points d'apport volontaire de grande capacité réduisant le nombre de collectes en porte à porte
- la suppression définitive du 2ème passage de collecte OMR en maison individuelle l'été.

77 000

KM DE MOINS PARCOURUS PAR LES BENNES OM

Soit une réduction de 25% depuis 2018

L'organisation du service courrier a été optimisée notamment par la digitalisation des différents documents de la collectivité réduisant ainsi considérablement les déplacements.

-47%
DE CONSOMMATION DE CARBURANT DU SERVICE COURRIER PAR RAPPORT À 2022



Dans le cadre d'une Autorisation Temporaire d'Occupation (AOT) l'aérodrome de Villemarie s'est doté quant à lui, d'une borne électrique pour permettre l'utilisation d'un avion école électrique. Deuxième terrain en France à disposer d'un tel système, cette action s'inscrit également dans une démarche de réduction des nuisances sonores.



04. UNE AGGLO ÉCO-EXEMPLAIRE : LES PERSPECTIVES

POLITIQUE DE DÉMATÉRIALISATION

Service Finances : une chaîne de validation numérique pour les bons de commande.

En 2023, environ 2 125 bons de commande ont été édités, auxquels il convient d'ajouter les devis justificatifs, soit un total de 4 250 exemplaires papiers imprimés, uniquement pour le service Finances (les services pouvant eux aussi éditer des versions papiers). En moyenne, cela constitue une dizaine de bons de commande par jour travaillé et donc une vingtaine d'impression pour les comptes de la collectivité. Le service vise la numérisation de l'ensemble de la chaîne comptable, de l'engagement jusqu'au paiement, en intégrant la partie relative aux bons de commande, dernière étape de l'intégration.

Service Eau : accéder aux données sur le terrain.

En 2024, les agents du service Eau pourront, à l'aide d'une tablette, consulter et modifier les données SIG lors des interventions sur le terrain. Plus besoin d'imprimer les cartes papier ou d'effectuer une double saisie au bureau pour mettre à jour les données

PROJET DE RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PROCESS

A l'initiative de la commune d'Arcachon, des réflexions doivent être menées concernant la récupération des eaux de "process" de la piscine et de l'unité de production d'eau potable du Cabaret des Pins, afin d'être utilisées pour l'arrosage du golf et de différents équipements sportifs.

RÉDUCTION DES KILOMÈTRES PARCOURUS

Pour aller plus loin, le Pôle Environnement de la COBAS continue d'investir dans des camions semi-remorques afin d'augmenter les capacités de déchets transportés et ainsi réduire le nombre de collectes, la consommation de carburant et donc les émissions carbonées. Avec la mise en place du transport du verre en semi-remorque en 2024, le nombre de kilomètres parcourus sera divisé par deux (4 à 5 passages par semaine au lieu de 9). Le futur centre de transfert sur la déchèterie de La Teste-de-Buch, concentrant un point unique de chargement et déchargement des déchets, permettra également d'optimiser le transport en réduisant les kilomètres parcourus.

DES INFRASTRUCTURES ÉCO RESPONSABLES

La COBAS poursuivra en 2024 les travaux d'amélioration énergétique de ces bâtiments.

Le Pôle Bassin Formation prévoit le changement de tout le système de chauffage de la structure avec l'installation d'une pompe à chaleur ainsi que l'extension de l'éclairage en LED de tous les extérieurs (incluant des candélabres solaires) et de l'atelier de mécanique nautique.

Une réflexion sera menée pour la réhabilitation du bâtiment de l'aéroclub.

Pour l'extension du bâtiment de l'ALSH, il est prévu la réalisation d'une structure bois et photovoltaïque.



04. ECO-EXEMPLAIRE : LES PERSPECTIVES

LE TRI ET LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

Les biodéchets, c'est environ 35 % des ordures ménagères résiduelles, soit près de 8 000 tonnes de déchets par an à valoriser. La loi antigaspillage pour une économie circulaire (loi « AGECE ») prévoit que toutes les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets ménagers proposeront à leurs usagers en 2024, une solution de tri à la source ou de gestion séparative des biodéchets en vue de leur valorisation (en compost ou en biogaz). Au regard de l'étude de faisabilité finalisée au cours du 2ème semestre 2023 et relative à l'instauration d'un tel dispositif, la COBAS offrira à l'ensemble de ses usagers dès 2024, un dispositif de tri à la source des biodéchets avec différentes solutions complémentaires en fonction du type d'habitat ou de volume de production de biodéchets. Les professionnels qui en exprimeront le souhait pourront également disposer d'un service de collecte dédié, adapté à leur activité.



TOUJOURS PLUS DE DÉCHETS VALORISÉS

En 2024, l'Agglo poursuit ses investissements afin d'œuvrer pour la qualité du tri et la valorisation des déchets collectés avec :
le déploiement de nouveaux points d'apport volontaire sur l'ensemble des zones naturelles, sportives et touristiques du territoire,
la mise en place d'une filière traitant les produits et matériaux du secteur du bâtiment et, pour accueillir des filières de traitement et de valorisation toujours plus nombreuses et la réalisation d'une déchèterie à plat dans le projet de l'Eco-Pôle.

Déchèteries des particuliers par ville



10



MENUISERIES VITRÉES

BAIES VITRÉES, PORTES ET FENÊTRES



LE TRI POUR UNE 2^{ème} VIE !



11



**PLÂTRE
CARREAUX,
PLAQUES ET DALLES**



LE TRI POUR UNE 2^{ème} VIE !

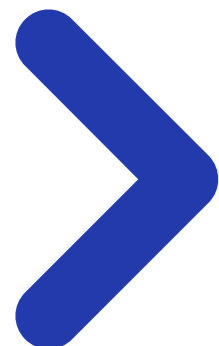




05.

UNE AGGLO PARTENAIRE ET FÉDÉRATRICE

05. UNE AGGLO PARTENAIRE ET FÉDÉRATRICE : LES ACTIONS 2023



La COBAS est un partenaire actif du territoire qui contribue à aider, fédérer et favoriser les initiatives et l'inclusion de tous. Elle fait notamment appel à des prestataires de réinsertion professionnelle pour l'entretien des locaux ou encore la gestion du jardin pédagogique du Pôle Environnement. Elle est aussi impliquée dans des démarches collaboratives, participe à des dynamiques de groupe, des instances de réflexion et de partage d'expériences pour apprendre, s'inspirer et construire ensemble.

ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DE LA SANTÉ MENTALE

Première édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sur le territoire du Pays BARVAL, en partenariat avec le Conseil Local de la Santé Mentale de la COBAS. L'objectif des SISM est de sensibiliser le grand public aux questions de santé mentale, déstigmatiser et faire connaître les ressources locales. Un projet qui s'inscrit dans une dynamique départementale avec un financement de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de la Gironde.



+ de
300

PARTICIPANTS
lors des cinq
événements autour
de la santé mentale

PARTENARIATS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT)

- Les petites fournitures administratives de type crayons, agrafes, sont commandées par les différents services de la COBAS dans le cadre de centrales d'achat que sont la CAPAQUI et l'UGAP. Toutefois, de manière ponctuelle, une partie de ces fournitures, est approvisionnée auprès d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Ce type d'établissement est en France, depuis 2005, un établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle (l'ancienne appellation est Centre d'Aide par le Travail - CAT). Une à deux commandes par an, en fonction des besoins, sont réalisées.
- Le Pôle Bassin Formation fait également appel à un ESAT pour le nettoyage et le repassage du linge de table du restaurant d'application ainsi que pour les serviettes du salon de coiffure de Bassin Formation.
- De plus, le marché relatif à la location et à l'entretien des équipements de protection individuelle « haute visibilité » arrivant à échéance fin décembre 2023, il a été nécessaire de lancer une nouvelle consultation. Compte-tenu du périmètre de la prestation « Lavage des équipements de protection individuelle haute visibilité et autres vêtements de travail », la COBAS a décidé de réserver ce lot aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés et défavorisés (article L.2113-12 du Code de la commande publique).

LANCEMENT DU VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPÉENS À L'ÉCHELLE DU PAYS BARVAL

Les conventions, permettant la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie « Agir en faveur de la résilience du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre : pour un développement durable et équilibre du territoire », ont été signées le 21 juin 2023. Ces signatures ont permis de démarrer officiellement l'analyse des projets pouvant bénéficier du soutien du volet territorial des fonds européens ;

- **6 projets sur le volet maritime** : sur la ressource trophique disponible pour les huitres et les moules ou l'écologie du ver plat présent dans les huitres depuis quelques années ; pour la sensibilisation du grand public à la culture maritime lors du Salon Nautique d'Arcachon ou au travers de la création d'une Cinémathèque de la Mer ; pour la valorisation des sédiments de dragage en sylviculture ou l'entretien du domaine public maritime.
- **6 projets sur le volet terrestre** : mise en œuvre du programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial soutien d'infrastructures pour l'enfance, la jeunesse, la culture et le patrimoine ou l'économie de proximité.



MASSIFICATION DES ACHATS AVEC LES VILLES ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



La COBAS est adhérente depuis janvier 2023 au RESAH (Réseaux des Acheteurs Hospitaliers). Le RESAH est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) national dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats du secteur sanitaire, médico-social et social, public et privé non lucratif. La Collectivité a fait appel au RESAH dans le domaine des communications fixes et mobiles et des services liés à Internet. Cette adhésion a également permis à la Mairie d'Arcachon de bénéficier des mêmes services et avantages que la COBAS. En effet, une partie des besoins du Centre Municipal de Santé et du CCAS de la ville d'Arcachon a pu être satisfaite par les offres du RESAH.

05. UNE AGGLO PARTENAIRE ET FÉDÉRATRICE : LES PERSPECTIVES

UN ASSISTANT À MAITRISE D'OUVRAGE POUR ACCOMPAGNER LA DÉMARCHE SPASER

Pour mettre en place la démarche relative au Schéma de Promotion des Achats Socialement et Idéologiquement Responsables (SPASER), le Service Commande publique et politiques d'achat aura recours à un prestataire extérieur pour l'animation du projet au cours du 3ème trimestre 2024. Cette assistance constituera un renfort en ingénierie et en ressources, et en animation du projet dans la perspective de tenue des échéances. Au cours du 4ème trimestre 2024, un groupe de travail, constitué des élus de la Commission d'Appel d'Offres et du service de la Commande Publique, réalisera un audit permettant de recenser les bonnes pratiques déjà existantes. Ce groupe de travail, une fois le SPASER validé, sera amené à devenir le comité de pilotage et de suivi dudit schéma (COFIL) sous la responsabilité de la Présidente de la CAO.



MULTIPLIER LES PARTENARIATS AUTOUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Dans le cadre de la sécurisation des archives de la Commission de Sécurité, une réflexion sur l'opportunité de faire intervenir un ESAT pour leur numérisation est initiée. D'autre part, depuis plusieurs années, le Pôle Environnement engage des partenariats avec des structures de l'ESS :

- Essor pour l'entretien du jardin pédagogique,
- La mise à disposition de vélos jetés en déchèterie pour l'association Inercycles,
- La mise à disposition d'espaces pour la récupération du textile avec Le Relais
- La récupération des bouchons de liège au profit de l'Institut Bergonié...

En 2024, les vêtements de travail haute visibilité doivent être renouvelés afin d'assurer la sécurité des agents de collecte. Afin d'éviter de jeter les anciens, le service Prévention et Tri des déchets envisage un projet d'upcycling (réemploi, transformation) de ces textiles en collaboration avec une association de réinsertion du territoire.



06.

UNE AGGLO SPORTIVE, DYNAMIQUE ET CULTURELLE



06. UNE AGGLO SPORTIVE, DYNAMIQUE ET CULTURELLE : LES ACTIONS 2023



La COBAS s'engage depuis toujours à promouvoir les valeurs de cohésion sociale et de partage en soutenant des associations sportives et culturelles et en rendant les infrastructures accessibles à toutes et tous. En 2023, ce sont 226 142 tickets d'entrée qui ont été vendus pour accéder aux piscines de la COBAS. Le sport et la culture comme vecteur de découverte, d'éveil, d'échange, de vivre-ensemble permettent également d'initier aux gestes écoresponsables comme d'emprunter au lieu d'acheter du neuf grâce aux quatre médiathèques du territoire.



OPUS BASSIN, RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUTES ET À TOUS

Depuis plusieurs années, Opus Bassin, fédère les 4 établissements d'enseignement musical de la COBAS grâce au travail des enseignants qui ont à cœur de proposer à leurs élèves des projets enrichissants et novateurs. Masterclass et concerts, ateliers de création et d'improvisation pour les flûtistes, initiation aux musiques orientales, découverte de la guitare Flamenco, conte musical, journées portes ouvertes, les rencontres sont riches et multiples. Une convention de partenariat a également été signée avec l'Olympia d'Arcachon pour la saison 2023/2024 permettant la participation des écoles et de leurs professeurs en amont des concerts ainsi que des gratuits et tarifs préférentiels pour les élèves.



QUELQUES CHIFFRES

12%

DE LA POPULATION
DE LA COBAS INSCRITS
EN MÉDIATHÈQUES
LUDOTHÈQUES

1250

ÉLÈVES INSCRITS
DANS NOS ÉCOLES ET
CONSERVATOIRES DE
MUSIQUE

50

ANIMATIONS ORGANISÉES
AU SEIN DES PISCINES
ET UNE AUGMENTATION DE 15%
DE LA FRÉQUENTATION

18

CLUBS AIDÉS

06. UNE AGGLOSPORTIVE, DYNAMIQUE ET CULTURELLE : LES PERSPECTIVES

UNE MICRO-FOLIE AU SEIN DU NOUVEL ALSH

La COBAS souhaite étendre à tous les jeunes publics du territoire l'accès à certains équipements communautaires, cette fois l'éducation à l'art est ciblée. Cet équipement culturel articulé autour d'un musée numérique proposera des contenus culturels ludiques et technologiques, s'appelle « **une Micro-Folie** ».

Pensé comme un lieu culturel global, modulable et gratuit, la Micro-Folie s'organise autour de différents espaces : le Musée numérique, l'espace de casques de réalité virtuelle, un espace jeux et livres convivial ... Ces espaces permettent de parcourir les collections virtuelles, dématérialisées et numériques, des grands musées nationaux à l'aide d'écrans connectés. L'objectif sera de mettre en place des activités et animations sur le thème de l'Art.

La Micro-Folie est un lieu de culture en même temps qu'un lieu de vie. Ce projet trouvera sa place définitive dans le cadre de la réhabilitation/reconstruction de l'ALSH de la COBAS à la Hume.

Le musée numérique, élément central du dispositif, réunit plusieurs centaines de chefs-d'œuvre d'un ensemble d'institutions et musées nationaux à découvrir sous forme numérique (tablettes, écrans géants, projections 3D...).

Cette galerie d'art virtuelle est une offre culturelle unique, qui accueillera gratuitement toutes les classes maternelles et élémentaires du Sud-Bassin, ainsi que tous les ALSH du territoire. Un animateur spécialisé sera recruté pour assurer l'accueil et l'accompagnement de cette opération.

POUR SUIVRE LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ACCÈS À LA CULTURE

Dans le cadre d'Opus Bassin, le Pôle Proximité souhaite renforcer les partenariats avec les salles de spectacles du territoire afin de multiplier les projets. D'autre part, le Contrat Territoire Lecture (CTL) permettra d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture afin d'accompagner et de structurer des projets très variés comme la formalisation d'un réseau de lecture publique à l'échelle intercommunale, des actions dans ou hors les murs destinés aux publics éloignés du livre, le développement du numérique.

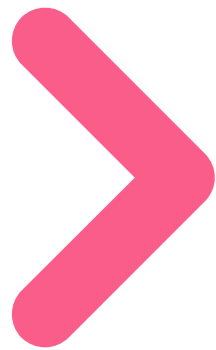


07.

UNE AGGLO FORMATRICE ET QUALIFIANTE



07. UNE AGGLO FORMATRICE ET QUALIFIANTE. LES ACTIONS 2023



Assurer la formation pour tous et à tous les âges. Proposer des structures d'apprentissage, des formations et des accompagnements personnalisés.

874
JOURS DE FORMATIONS
DES AGENTS DE LA COBAS

FORMATION DES AGENTS DE LA COBAS

La politique de formation interne permet d'accompagner les agents au quotidien. Au-delà des formations, des séminaires sont proposés autour de thématiques ciblées comme la Commande Publique ; d'autres sont réservés à certains métiers comme les professeurs de musique. Afin d'éviter les déplacements vers Bordeaux, la COBAS accueille les formations sur le territoire et mutualise les sessions, avec les agents des autres communes notamment.

Reportage



7
FILIÈRES DE FORMATION
À BASSIN FORMATION

vente,
coiffure,
mécanique automobile,
mécanique nautique,
poissonnerie,
cuisine,
service hôtellerie



ÉLUS ET TECHNICIENS : PARCOURS PRATIQUES FONCIÈRES DE L'INSTALLATION AGRICOLE

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du Pays BARVAL, un parcours de formation sur les pratiques foncières au service de l'installation agricole a été proposé aux élus et techniciens. Conçus et dispensés en partenariat avec la SAFER, la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental de Gironde, Terre de Liens, l'AGAP et le SYBARVAL, un des modules portait sur l'accompagnement de projets agricoles durables et nourriciers.

07. UNE AGGLO FORMATRICE ET QUALIFIANTE : LES PERSPECTIVES

UN PARCOURS DE FORMATION AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

Dans le cadre du programme d'actions de la Convention Territoriale Globale (CTG) signé entre la COBAS, la CAF et les 4 communes, une démarche « Parcours de formation BAFA » visera à organiser la formation à l'échelle locale afin d'encourager l'investissement des jeunes du territoire et de favoriser son accès en proposant un coût de formation réduit pour les stagiaires en contrepartie d'un engagement personnel dans les ALSH du territoire. Elle s'adressera à un groupe de 12 jeunes, âgés de 18 à 25 ans, scolaires ou en insertion, sans condition de ressources et domiciliés sur l'une des 4 communes de la COBAS. Les objectifs sont multiples :

- Valoriser les compétences professionnelles et soutenir l'insertion des jeunes,
- Proposer une formation en local répondant aux besoins du territoire,
- Répondre à la demande d'animateurs dans les structures d'accueils de loisirs.

NOUVELLE FORMATION PÂTISSERIE / BOULANGERIE AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS (CMA) ET LE CFA DE BORDEAUX

Un nouveau partenariat, dès la rentrée 2024 sera initié entre la COBAS, la Chambre des Métiers (CMA) et le CFA de Bordeaux pour accueillir les jeunes du territoire en formation pâtisserie – boulangerie. Bassin Formation dispensera les matières générales 2,5 jours par semaine en réduisant ainsi le nombre de déplacements sur Bordeaux, réservés désormais aux jours de formation pratique. Ce partenariat devrait permettre une transition plus douce afin d'éviter les ruptures de parcours.

PARCOURS DE FORMATION BAFA 2024

Tu as entre 17 et 25 ans, tu es domicilié(e) à Arcachon, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras, Le Teich.
Passe ton BAFA sur la COBAS IC'est simple et rapide.
Il suffit de scanner le QR Code pour avoir toutes les infos!

CONTACTS :

- Maison Municipale des Jeunes Arcachon 05-57-72-71-05
- Bureau Information Jeunesse La Teste-de-Buch 06-64-96-65-39
- Maison des Jeunes Gujan-Mestras 05-57-52-58-50
- Espace Jeunes Le Teich 06-15-46-30-44

En partenariat avec la COBAS, la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et les communes d'Arcachon, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras et Le Teich.

RÉFLEXION SUR LA CRÉATION D'UN CERTIFICAT QUALIFIANT PROFESSIONNEL (CQP) SELLERIE / VOILERIE

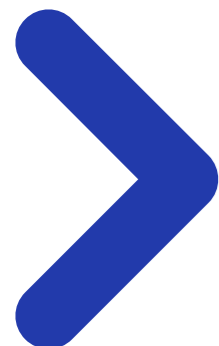
Un besoin de formation dans les domaines de la voilerie et de la sellerie a été identifié lors des différents échanges avec les professionnels du territoire. C'est pourquoi, Bassin Formation, le Pôle Économique, BA2E, l'Atlantic Cluster et les professionnels de la filière, souhaiteraient développer une formation dédiée et qualifiante.

08.

UNE AGGLO AU PLUS PROCHE DE VOUS



08. UNE AGGLO AU PLUS PROCHE DE VOUS : LES ACTIONS 2023



La COBAS propose de nombreuses infrastructures, partenariats associatifs et services pour faciliter l'accès, la connaissance et l'emploi. Des personnes qualifiées au sein d'espaces dédiés accueillent et conseillent des personnes confrontées à des difficultés administratives ou juridiques, des programmes sont mis en place pour permettre l'indépendance des jeunes et des moins jeunes : aide au permis, pass mobilité jeunes, épicerie sociale, aide aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap. L'objectif étant de lutter contre tout type de précarité et de favoriser l'accès à la connaissance. Le service communication vient également en support transversal afin de proposer une information claire et accessible à tous, tout au long de l'année.

PERMETTRE LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

De nombreuses actions de sensibilisation sont menées par le Service Habitat du Pôle Proximité. Des experts accueillent les usagers au pied d'un camion de démonstration aménagé. Ils sont à disposition pour répondre aux questions et aider à se projeter sur les adaptations nécessaires selon les besoins. En 2023, 20 chantiers de travaux incluant (aménagement de salle de bain, la création de rampe d'accès, monte-escalier, et/ou la motorisation de volets) ont été accompagnés et financés à 82 % par des subventions publiques.

20

CHANTIERS MENÉS
pour assurer le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie

NOUVEAUX LOCAUX POUR LE POINT-JUSTICE

L'emménagement dans les nouveaux locaux a été le fait marquant pour cette année 2023.

L'inauguration s'est déroulée le 15 février en présence des représentants des autorités du Ministère de la Justice et en particulier du Président du Tribunal Judiciaire de Bordeaux : Eric Ruelle ainsi que des avocats du Barreau de Bordeaux.



Reportage



43%

D'AUGMENTATION DE FRÉQUENTATION DU POINT-JUSTICE
avec 10 476 personnes accompagnées en 2023



JOURNÉE SYMBOLIQUE « GRÈVE CONTRE LE CHÔMAGE »

Dans le cadre du projet Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD), une journée symbolique de "Grève contre le Chômage" a été organisée le 7 novembre. Cette manifestation est un rendez-vous annuel, qui a pour but d'alerter et mobiliser contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour toutes et tous, inscrit dans la Constitution française. Cette action animée par l'équipe projet, chargée de l'Emploi, au Pôle Economique de la COBAS et des personnes privées durablement d'emploi, visait à présenter le projet aux habitants et à discuter des futures missions pouvant être affectées à ces personnes en réinsertion.

26

PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU TITRE DU PROGRAMME TZCLD
lors du dernier trimestre 2023

SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION ET AU TRI DES DÉCHETS

Le service Prévention et Tri des déchets poursuit ses actions de sensibilisation auprès de tous les publics afin de faire prendre conscience de l'importance de la réduction et de la valorisation des déchets. Lors de la saison estivale, l'équipe est doublée passant de 3 à 6 ambassadeurs de la Prévention et du tri pour s'adapter à l'accroissement de la population et répondre au besoin d'accompagnement.



En 2023, en plus des espaces d'accueils installés comme chaque année sur les marchés, d'autres ont été mis en place au sein des supermarchés, aux abords des points tri des campings ou même sur les parkings des plages océanes pour accompagner les estivants dans le geste de tri et au respect de l'environnement. Au total ce sont plus de 8 000 personnes qui ont été sensibilisées en 2023.



RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION, DE LA PRÉVENTION ET DU TRI DES DÉCHETS

Afin de réduire la production de déchets sur le territoire et de renforcer la qualité du tri, les Ambassadeurs du service Prévention et Tri des déchets se spécialiseront en 2024 pour mieux cibler les besoins de chaque public. Un interlocuteur sera dédié au public jeunesse. Il sera également en charge de concevoir et de tester des événements sportifs sur les plages du Sud Bassin pour sensibiliser aussi les résidents temporaires.



Un second, sera en charge des relations avec les acteurs de l'habitat collectif. Il devra renforcer les collaborations pour proposer un accompagnement efficace œuvrant à l'amélioration de la qualité du tri. Il sera également dédié à la campagne de sensibilisation et de déploiement du tri à la source des biodéchets à l'automne 2024, en collaboration avec le prestataire.



08. UNE AGGLO AU PLUS PROCHE DE VOUS : LES PERSPECTIVES

RÉINSERTION DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

La lutte contre le chômage est une des priorités de la COBAS. Inscrite comme territoire émergent au projet Territoire Zéro Chômeur Longue Durée sur la ville de la Teste-du-Buch, il est apparu nécessaire de poursuivre la démarche et de l'étendre à l'ensemble du territoire de la COBAS. S'appuyant sur l'article 7 de la loi pour le plein emploi qui prévoit la création d'un nouveau réseau en charge de l'Offre de Repérage et de Remobilisation (O2R) de personnes éloignées de l'emploi. La COBAS prévoit de mettre en place un programme d'accompagnement dédié.

POLITIQUE DE LOGEMENT SOCIAL : UN NOUVEAU PLH POUR 2024

Dans le cadre du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH), la COBAS souhaitera poursuivre ses actions afin de mieux prendre en compte les besoins en logements de notre population locale, de favoriser la construction de logements sociaux économiques, de permettre l'accès social à la propriété (via le bail réel solidaire), et de créer du logement pour faciliter l'inclusion de nos aînés et des personnes en situation de handicap. Une charte partenariale en faveur du logement social devra également être initiée.



ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

L'ALSH et Bassin Formation accueillent de plus en plus d'enfants ou jeunes à besoins dits « spécifiques » ou de handicap nécessitant d'avoir des compétences professionnelles adaptées.

La COBAS mettra tout en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions ces enfants et jeunes en lien avec la famille et les partenaires.

POINT- JUSTICE : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF

Plaquette



Le recrutement d'un ou une juriste sera effectif dès le début de l'année prochaine pour compléter l'animation du Point Justice, assurer des rendez-vous sur des questions de droit, développer l'accès au droit pour les jeunes (des enfants d'écoles élémentaires aux lycéens), mais aussi auprès d'associations comme Habitat Jeunes, Passerelle et de Bassin formation. En complément, la COBAS a été saisie par le Ministère de la Justice afin de déposer un dossier d'ouverture d'une **Maison de la Justice et du Droit**, en lieu et place du Point Justice et ainsi bénéficier d'un support financier et d'expertise.





DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
MARIE-HÉLÈNE DES ESGAULX

RÉDACTION :
PÔLE ENVIRONNEMENT / SERVICES COBAS



CRÉDIT PHOTO :
SOPHIE NÉNY / SERVICES COBAS



ILLUSTRATION :
PÔLE COMMUNICATION ET INFORMATION



MISE EN FORME :
PÔLE ENVIRONNEMENT / PÔLE COMMUNICATION ET INFORMATION

